



## Comment organiser un numérique solidaire ?

Après avoir présenté le conférencier Philippe Frémeaux et remercié les organisateurs, Pierre Duriez a rappelé le rôle du Conseil de développement de l'agglomération qu'il préside depuis quelques années. Il est composé d'une soixantaine de membres non élus issus de la société civile et qui représentent diverses structures. «*D'où vient cette soirée ? D'un constat que Mathieu Hauer nous a fait partager : le numérique s'immisce partout dans nos vies, mais nous ne sommes pas tous équipés, formés et avertis pour bien s'en servir. Le numérique, c'est la meilleure et la pire des choses !*», a-t-il indiqué en introduisant cette soirée destinée à prendre conscience de la fracture numérique et de l'illectronisme que le premier ministre Lionel Jospin a employé pour la première fois. Il s'agit de prendre connaissance d'expériences de numérique solidaire... et d'échanger sur le sujet.



Après avoir présenté la Maison de la Jeunesse et de l'Éducation Populaire (MJEP) d'Isbergues qu'il représente au conseil de développement, Mathieu Hauer précisa que nous n'avons jamais été autant connectés les uns aux autres, et en même temps nous sommes de plus en plus éloignés sur le plan humain : «*Le numérique s'est imposé dans notre quotidien : véritable addiction pour la digitale native et handicap pour ceux qui sont atteints d'illectronisme. L'inégalité de l'accès au savoir creusé par le fossé numérique m'a particulièrement interpellé*». Sur la base d'un rapport du gouvernement au parlement datant de 2009, Mathieu Hauer a calculé le nombre d'habitants de l'agglomération pouvant être considérés comme des laissés-pour-compte du numérique. Il s'est intéressé aux causes profondes à l'origine de la fracture numérique et estime qu'environ 85.000 personnes sont concernées sur l'agglomération.

À l'heure où tout se numérise : déclaration de revenus, accès à sa plateforme de prestation sociale, régularisation de sa facture chez un distributeur d'énergie, commande de nourriture, inscription de son enfant en cantine ou en garderie, immatriculation de son véhicule ou encore demande de passeport..., il se demande quelles réponses apporterons-nous aux populations qui sont en marge du numérique. «*Comment organiser un numérique solidaire dans ce bassin minier, terre de solidarités ? Quelles politiques allons-nous mener ? Comment s'appuyer sur la vitalité de notre tissu associatif ?*», tels sont les questions posées par le Président de la commission Emploi & Formation du Conseil de développement.

# Conférence de Philippe Frémeaux

Philippe Frémeaux est éditorialiste à Alternatives Économiques après en avoir dirigé la rédaction et présidé la coopérative éditrice. Il est président de l'institut VEBLEN. Chroniqueur sur France Culture, il intervient sur France 5 (C dans l'air). Auteur d'un rapport pour le Ministre Benoît Hamon dans le cadre de la loi sur l'ESS, il a publié *La nouvelle Alternative ? Enquête sur l'économie sociale et solidaire*. Il a notamment co-écrit *Transition écologique, mode d'emploi*. Militant engagé, il participe à des tables rondes et donne régulièrement des conférences. Son dernier livre : *Après Macron*.

Avant de donner la parole à des structures qui observent des expériences et portent des projets, l'éditorialiste du Magazine Alternatives Économiques explicite la notion de fracture numérique et en décrit les enjeux.



La révolution numérique est désormais engagée depuis plusieurs décennies. Elle a profondément transformé l'ensemble des processus industriels, de la conception des produits à leur fabrication, en rendant accessible un ensemble d'outils matériels et logiciels permettant une diffusion de l'automatisation à tous les niveaux. Elle est venue également modifier radicalement l'organisation des grandes bureaucraties tertiaires en mécanisant les processus répétitifs de traitement de l'information tout en permettant de stocker et transmettre aisément des quantités massives de données.

Avec l'essor de l'internet et la mise à disposition de terminaux intelligents (ordinateurs connectés, tablettes et smartphones), nous sommes entrés dans une nouvelle ère. Il ne s'agit plus d'améliorer la productivité de chaque organisation. La révolution numérique vient désormais bouleverser à la fois les modes de consommation (avec l'essor de l'e-consommation), les modes d'organisation du travail (avec les plateformes numériques et l'essor du télétravail), le contenu de nouveaux métiers avec l'intelligence artificielle, les rapports humains (avec les réseaux sociaux), les rapports entre les services publics et leurs usagers (e-administration)...

Le numérique est partout et son usage est devenu de plus en plus fréquent pour les opérations les plus simples de la vie courante. Or, si certains usages ne demandent pas ou peu de maîtrise de l'outil (payer avec une carte sans contact par exemple), nombre d'entre eux imposent de maîtriser l'usage de l'internet.

Si la majorité des Français ont acquis les compétences de base, via des usages professionnels ou familiaux des outils numériques, une importante minorité ne les maîtrise pas, un facteur d'exclusion préoccupant pour les populations concernées compte tenu de l'absence d'alternative dans un nombre croissant de situations de la vie courante.

## La Fracture numérique en quelques données

C'est ainsi que 28 % des plus de 18 ans sont aujourd'hui éloignés du numérique soit 14 millions de personnes, selon l'étude Capacity conduite par le laboratoire CREAD, l'observatoire M@rsouin et la FING (Fondation Internet Nouvelle Génération), et ce pour plusieurs raisons : une mauvaise maîtrise des outils informatiques, une absence d'équipement, pas d'accès (4G insuffisant, pas d'ADSL sur ligne fixe).

On estime que 16 % ne se connectent jamais à internet. À ces «non-internautes» s'ajoutent 12% de personnes qui ont des compétences numériques très faibles et peuvent être considérées comme des «internet-distants». Le Credoc pour sa part estime à 21 % de la population le nombre de personnes connectées, mais qui ne sont pas suffisamment à l'aise avec l'outil numérique pour l'utiliser pleinement. En pratique, leurs compétences numériques ne leur permettent pas de réaliser des démarches administratives en ligne, des recherches d'information ou des achats en ligne, ou avec une fréquence et une aisance sans rapport avec celle dont dispose désormais le reste de la population.



Ce phénomène est largement corrélé à l'âge, puisque les deux tiers des non-internautes ont plus de 65 ans. De fait, plus de la moitié des plus de 70 ans n'ont pas d'accès internet à leur domicile alors que les jeunes sont très peu nombreux dans ce cas.

Au facteur âge, s'ajoutent le facteur niveau de diplôme et l'appartenance socio-professionnelle : 84 % des non-internautes sont peu diplômés (un phénomène en partie corrélé à l'âge, les plus âgés étant dans l'ensemble moins diplômés). Cela dit, la fracture numérique ne concerne pas seulement les personnes âgées mais aussi une partie des jeunes, et des adultes d'âge actif. Nous allons y revenir.



### Les enjeux du numérique

L'absence d'autonomie numérique pénalise les personnes dans de nombreux domaines dès lors que la révolution numérique s'étend désormais, comme nous l'avons dit, à toutes les sphères de la vie économique et sociale.

Ainsi, l'absence de maîtrise de l'outil numérique, à commencer par l'e-mail, mais aussi l'utilisation des réseaux sociaux et des messageries instantanées, tendent à renforcer aujourd'hui l'isolement des personnes, dès lors que ces différents modes de communication sont appropriés par leur entourage familial ou social.

L'absence d'autonomie numérique peut aussi peser négativement sur le pouvoir d'achat de personnes qui disposent pour la plupart de faibles revenus. Savoir acheter en ligne, ou tout au moins être capable d'utiliser l'internet pour choisir un bien ou avoir une idée de son juste prix, permet aujourd'hui d'optimiser l'usage de son argent.

De même, ne pas être à même de bénéficier des possibilités qu'offre le développement de l'économie collaborative, qu'elle résulte de grandes plateformes ou de réponses aux besoins portées par l'économie sociale et solidaire dans de multiples domaines (mobilité, formation, réemploi de biens d'équipement du foyer) est également un facteur de moindres pouvoirs d'achat et qualité de vie.

Un autre domaine où la maîtrise du numérique est devenue essentielle est celui de l'emploi et de la formation. Il concerne à la fois les jeunes scolarisés et les adultes en situation d'activité. Pour les premiers, toutes les études disponibles indiquent que la maîtrise et l'usage d'internet exercent un impact positif sur la réussite scolaire. L'inclusion numérique des collégiens et lycéens est d'autant plus nécessaire qu'un nombre croissant d'enseignants propose des travaux personnels qui supposent d'être à même de mobiliser cet outil.

L'enjeu est tout aussi essentiel sur le plan de la formation permanente. L'usage des outils numériques est désormais la règle dans une majorité de métiers, dans le cadre de l'exercice du métier lui-même, ou de son environnement immédiat. Une amélioration des compétences numériques de base de tous les actifs, via une politique de formation et d'accompagnement à l'usage des outils numériques contribue à diminuer le risque de chômage et augmente les chances d'accéder à l'emploi de tous.



Sur ce dernier plan, l'étude réalisée par Emmaüs Connect auprès des jeunes suivis en mission locale pointe cependant une difficulté supplémentaire. La très grande majorité des jeunes ont aujourd'hui un usage des outils numériques, aussi bien dans le domaine du jeu que de la communication au sein de leur réseau personnel. Cela les familiarise avec l'outil, mais ne suffit pas à leur donner les compétences nécessaires pour utiliser l'outil numérique dans leur recherche d'emploi. Seule une petite minorité de jeunes a besoin d'un accompagnement dans l'usage des nouvelles technologies. En revanche, être à même d'utiliser de manière efficace ces outils suppose de disposer de compétences que nombre d'entre eux ne maîtrisent pas : rédiger correctement une requête, savoir déterminer les mots-clefs permettant d'effectuer une recherche n'est pas forcément à la portée de tous. Sur ces bases, ce ne sont pas seulement des compétences numériques qu'il s'agit de développer. On peut donc tout à fait disposer d'un smartphone ou d'un accès à internet à domicile via un ordinateur et une box et ne pas être capable de mobiliser ces outils pour rechercher un travail, écrire un CV, ou toute autre démarche nécessaire à l'accès à l'emploi.

Dans cette perspective, les outils proposés par wetechcare.org issue d'Emmaüs connect sont intéressants, et notamment les sites Clicnjob et Les Bons Clics. Le premier ayant vocation à accompagner les jeunes dans leur parcours d'insertion professionnelle, le second ayant pour but d'aider les personnes éloignées du numérique afin de leur permettre de maîtriser les compétences de base permettant d'utiliser Internet. Une plateforme qui veut répondre à une demande des professionnels de l'action sociale.

Au-delà, s'il est un domaine où l'absence de maîtrise de l'outil numérique est particulièrement excluante, c'est désormais celui de la relation avec les administrations au sens large, y compris les organismes de protection sociale. La possibilité de réaliser un certain nombre de démarches administratives en ligne, plutôt qu'en accueil physique ou par téléphone, est une source puissante d'économies pour l'administration et de bénéfices pour les usagers des services publics qui gagnent du temps et peuvent accéder au service en dehors des heures d'ouverture souvent mal adaptées aux contraintes des personnes actives. Ouverture d'un compte d'assuré social, inscription à Pôle Emploi ou déclaration de revenus peuvent désormais se réaliser en ligne, et c'est parfois même le seul canal possible. Cette évolution est largement plébiscitée par la population puisqu'en 2016, plus des deux tiers des Français, selon Eurostat, ont contacté une administration via internet. La numérisation des procédures peut même contribuer à faciliter l'accès aux droits et diminuer le non-recours.

Dans le cas de la prime d'activité mise en place en janvier 2016, le taux de non-recours observé antérieurement avec le RSA activité a été fortement diminué. Une interface particulièrement soignée a été proposée dès décembre 2015, proposant une simulation du montant de la prestation, permettant de réaliser la déclaration trimestrielle des ressources et toutes les démarches sans obligation de se déplacer, ni de déposer ou d'envoyer un formulaire de demande papier. En outre, cette procédure dématérialisée n'excluait pas les personnes éloignées du numérique qui ont conservé la possibilité de déposer une demande par papier ou de bénéficier des bornes d'accès internet dans les CAF. Enfin, cette numérisation a eu d'autres conséquences positives en permettant de réaffecter l'activité des agents vers le traitement des dossiers et donc, de diminuer les délais. Le gouvernement semble vouloir poursuivre dans cette voie si l'on en juge par les annonces faites lors de la présentation du plan pauvreté le 12 septembre 2018. Les différentes administrations pourraient mettre en commun les documents des usagers de manière à simplifier leurs démarches.

L'essor de l'e-administration peut donc avoir des effets positifs et se révéler bénéfique sur le plan social. Mais il peut aussi marginaliser ceux qui ne sont pas à même de suivre le mouvement quand les points d'accueil physique se font moins nombreux, ou ne sont que plus rarement ouverts et quand les agents du service public considèrent que désormais, tout le monde doit être à même d'utiliser internet. Sur ce plan, une enquête réalisée en 2016 à la demande du défenseur des droits donne des résultats préoccupants (voir l'encadré de la page suivante).

## SONDAGE DU DÉFENSEUR DES DROITS

1400 appels ont été passés par des testeurs demandant des renseignements sur trois prestations spécifiques : l'allocation de logement social, l'allocation chômage et l'aide à l'acquisition d'une complémentaire santé. Or, l'enquête montre que les accueils téléphoniques réorientent souvent les usagers vers l'internet sans avoir donné les réponses attendues par l'usager. À la question «ai-je droit à l'ACS ?», la moitié des appels à l'assurance-maladie ont été renvoyés sur internet et les appelants n'ont pas été informés du plafond de ressource à ne pas dépasser pour en bénéficier. Même constat à la CAF, pour l'allocation de logement social, où les appelants étaient le plus souvent, là aussi, renvoyés au simulateur en ligne sans autre forme de procès. Enfin, à Pôle Emploi, 40 % des conseillers ont fourni des réponses succinctes et 36 % renvoient vers internet directement. Pourquoi pas, après tout, dès lors que l'information est aisément disponible en ligne ! Sauf que la question «disposez-vous d'un accès à internet à votre domicile ?» était très rarement posée. Et lorsque c'était le cas et qu'on conseillait aux usagers de se rendre dans un lieu d'accueil physique, ils ne se sont pas vu préciser sa localisation ou ses horaires d'ouverture. Sans doute les usagers devaient-ils les trouver sur internet !

L'enjeu est donc bien d'éviter que les populations les plus vulnérables ne se trouvent pas exclues de l'accès aux aides sociales auxquelles elles peuvent prétendre. Le risque de non-recours est d'autant plus grand que de nombreux sites internet des administrations et services sociaux peinent à prendre en compte la singularité des situations et des parcours des personnes. Du coup, nombre de personnes peinent à savoir de quelle «case» elles relèvent...

Le risque d'exclusion est d'ailleurs confirmé par une autre enquête réalisée par le CREDOC en 2016 auprès d'un échantillon de personnes ayant effectué une démarche administrative au cours des derniers mois. Elle nous apprend ainsi que 13 % d'entre elles sont incapables de faire seules la moindre démarche administrative en ligne et que 19 % pourraient le faire à condition toutefois de bénéficier d'un accompagnement.

D'où la nécessité d'assurer des points d'accueil et un accompagnement pour le public qui en a réellement besoin, de manière à autonomiser ceux qui peuvent l'être ou accompagner dans leurs démarches, ceux qui ne sont pas en situation de le faire. D'où aussi la nécessité d'améliorer l'ergonomie des sites web pour faciliter les démarches des personnes les moins familiarisées avec les outils numériques. D'où la nécessité aussi de former les personnes en contact avec le public.

En conclusion, les politiques d'inclusion numérique, au sein des territoires, concourent de manière multidimensionnelle à améliorer la qualité de vie des personnes. Elles sont le corollaire indispensable d'autres politiques conduites dans le domaine numérique qui se veulent au bénéfice de tous les habitants, mais qui n'atteindront leur but que si tout le monde peut s'en saisir.

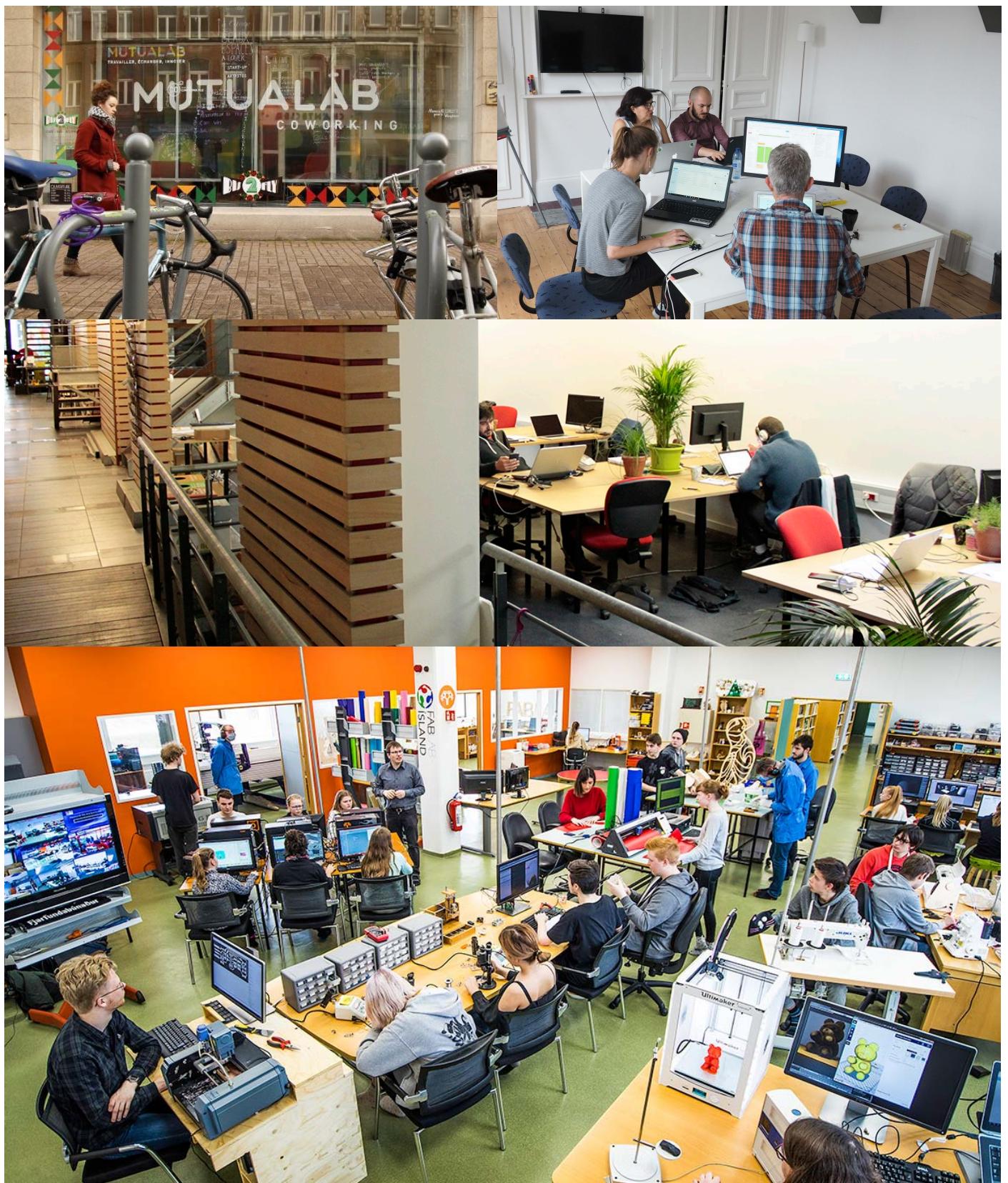
Sans développer les exemples qui vont nous être présentés, signalons, mais la liste n'est pas limitative, les projets d'open data développés dans de nombreuses villes désormais (Grenoble et Rennes ont joué un rôle pionnier), afin de permettre à tous les citoyens d'accéder à une foule de données dans de multiples domaines : éducation, environnement, transports, culture, urbanisme... N'importe quel habitant peut ainsi obtenir des données sur sa ville et se les approprier. De quoi faciliter la participation à la vie démocratique, culturelle ou sportive, ou encore accéder à tous les services proposés.

D'autres communes développent des outils numériques de solidarité intergénérationnelle comme le dispositif «faire compagnie» à Lormes, dans la Nièvre, réalisé avec le soutien d'un centre social intercommunal. Faire compagnie est un réseau social gratuit qui vise à cultiver l'entraide, combattre l'anonymat et l'isolement en milieu rural. Des dispositifs de télémédecine sont aussi proposés dans des centres de santé...



De même, des tiers-lieux et autres espaces de coworking se multiplient aujourd’hui. L’enjeu est de les rendre accessibles à tous pour ne pas développer des niches d’initiatives réservées à ceux qui disposent déjà des ressources pour en profiter pleinement.

Ces initiatives sont souvent portées concrètement par des organisations de l’économie sociale et solidaire. Cette dernière a un rôle à jouer à la fois dans les politiques de lutte contre la fracture numérique. Leur réussite est d’ailleurs une condition pour que chacun puisse accéder aux multiples initiatives que proposent désormais des structures de l’ESS, souvent avec le soutien de collectivités locales : achat de biens ou de services en circuits courts via des plateformes numériques horizontales que ce soit dans le domaine alimentaire, dans la mobilité partagée, dans le réemploi de biens d’équipement du foyer, dans l’échange de services...



# Des expériences de terrain



Philippe Frémeaux donna ensuite la parole à des représentants de l'éducation populaire et de l'éducation permanente : «*J'ai assuré le service des généralités, vous allez maintenant parler de choses vraiment intéressantes*».

## INTERVENTION DU RTES



Anne-Laure Federici a tout d'abord présenté le réseau des collectivités territoriales pour une économie solidaire (RTES) dont l'agglomération est membre depuis 10 ans, au côté du département du Pas-de-Calais. Le rôle du RTES est de développer l'économie sociale et solidaire au sein des collectivités. Le réseau organise pour cela nombre d'événements, de rencontres, de formations...

La question du numérique solidaire a été traitée l'an dernier dans l'une de ses lettres d'information. Il s'agissait de mettre en avant ce que faisaient les collectivités locales, au-delà du déploiement des infrastructures, pour rendre le numérique plus accessible aux populations à faibles revenus. Il a été mis en évidence que les structures de l'ESS permettaient de mieux toucher les publics fragiles.

### Plusieurs exemples ont été donnés :

- Brest Métropole Océane a une politique de développement des Points d'Appui Public à Internet (PAPI) visant à proposer un accès à coût réduit, mais aussi un accompagnement via les associations chargées de faire de la médiation numérique. L'agglomération développe un programme Internet pour tous en habitat social. L'intérêt de la démarche est de faire collaborer la ville, les bailleurs et les associations. Par exemple, via la ressourcerie des ordinateurs sont proposés à un tarif de 50 €. Des ateliers multimédias sont organisés. Avec l'association de défense des consommateurs, des conseils juridiques sont apportés concernant les relations avec les opérateurs téléphoniques.
- En région parisienne, des formations sont proposées pour les jeunes décrocheurs via un programme intitulé "Ma6TVaCoder" et qui s'inscrit dans la dynamique Grande École du Numérique.
- Le département du Pas-de-Calais apporte un soutien au numérique au travers de Propulsons.org, une plateforme de financement participatif. Par exemple, le projet de book-café de Bruay a fait l'objet d'un appui.

Il ne faut pas négliger l'apport des collectivités dans la transmission de données permettant de faciliter la vie quotidienne des habitants, ainsi que son rôle dans la promotion des logiciels libres (avec CLISS XXI) et des téléphones équitables, mais c'est sans doute dans l'accompagnement des publics touchés par la fracture numérique que les collectivités ont un rôle fondamental à jouer, en s'appuyant sur la vie associative et l'ESS en particulier et en impulsant des dynamiques partenariales.



## INTERVENTION DES CENTRES SOCIAUX CONNECTÉS



Dominique Alavoine est intervenu en qualité de délégué territorial en charge de l'accompagnement des centres sociaux du Pas-de-Calais. La fédération Nord/ Pas-de-Calais représente 180 équipements ayant tous des ateliers informatiques et le souci de permettre l'accès des habitants aux technologies de l'information et de la communication.

Une réflexion a été menée en 2016 sur la Métropole Lilloise concernant l'appropriation du numérique par les habitants. Quels besoins ? Quels outils ? Quelles attentes des habitants ?

Cette réflexion a débouché sur l'action «Centres Sociaux Connectés» qui essaime actuellement : le Dunkerquois, le Douaisis, le Boulonnais... Il y a des pistes sur l'Arrageois, l'Audomarois, le Calaisis... Ici, sur l'agglomération, la MJEP dirigée par Sophie Cambron et présidée par

Mathieu Hauer, s'est engagée dans une démarche de Centres Sociaux connectés en milieu rural. En sachant que la Communauté Béthune-Bruay Artois Lys Romane est la plus grande agglomération rurale de France, il y a sans doute un partenariat à monter.

Chargé de mission des Centres Sociaux connectés, Florian Soudain a développé cette action sur la Métropole. «*Tous les centres sociaux ont des cybercentres. Il s'agissait de voir comment on pouvait se servir de la force du numérique pour développer le projet social dans des domaines aussi différents que l'insertion, la parentalité, l'animation... et pour différents publics : enfants, jeunes, personnes âgées, demandeurs d'emploi, familles...*» a-t-il expliqué.

Des ateliers collaboratifs comprenant des salariés, des partenaires et des habitants, ont été organisés dans le but d'élaborer des scénarios de changement appelés prototypes. Il s'agit d'apporter des réponses concrètes. L'exemple de l'accès au droit a été donné : la démarche de prototypage a débouché sur l'installation de bornes e-administration dans les huit centres sociaux concernés. Pour Dominique Alavoine : «*Ces bornes risquent d'être peu utilisées, si l'usage n'est pas bien pris en compte. L'accompagnement humain est donc fondamental*».

### Autres exemples de prototypes :

- Parentalité et éducation : les promeneurs du net.
- Emploi & Formation : CV numérique, calendrier de démarches en ligne pour l'emploi
- pouvoir d'agir des habitants : création d'un tiers-lieu
- Animation globale : création d'outils collaboratifs (agendas, dossiers, messagerie... partagés)

### Pour mener à bien leur projet, les Centres Sociaux connectés s'appuient sur plusieurs prestataires :

- Wetechcare (formation des chargés d'animation)
- Emmaüs Connect (accompagnement sur la mise en place des temps d'aculturation)
- Amnyos (évaluation de l'impact du projet)



Le dispositif est financé par la MEL, le Département du Nord, l'État et la CAF. Il fait l'objet d'un financement FEDER par l'Europe pour la région Hauts-de-France.

## Partenaires financiers

L'opération #Centres Sociaux Connectés est cofinancée par l'Union Européenne dans le cadre du programme opérationnel FEDER 2014-2020 pour la région Hauts-de-France



Liberté • Égalité • Fraternité

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE



[www.csconnectes.eu](http://www.csconnectes.eu)



## Partenaires opérationnels



## Suivez-nous

[www.csconnectes.eu](http://www.csconnectes.eu)



## INTERVENTION DE L'AROFESEP ET DE L'AFP2i



Maurice Monoky est Président de l'AROFESEP (Association Régionale des Organismes de formation d'Économie Sociale et d'Éducation Permanente) et Directeur de l'association AFP2i, un centre de formation qui intervention dans le Pas-de-Calais sur l'Arrageois et le Bruaysis. L'AROFESEP comprend 55 organismes en Hauts-de-France représentant 3000 salariés et quelque 100.000 stagiaires. Par exemple, la MJEP est un adhérent.

En tant que réseau d'appui, l'AROFESEP doit faire face à plusieurs enjeux :

- L'impact du numérique sur l'emploi : création de nouveaux métiers (webdesign, webmaster, webmanger...), adaptation de certains métiers comme les services à la personne...
- La fulgurance de la transition numérique avec des publics à qui on apprend d'abord à lire, compter et écrire.
- La protection des données : informatisation croissante des processus et une numérisation exponentielle des documents.

Maurice Monoky détailla les chantiers en cours de l'AROFESEP :

- Éducation au numérique : e-réputation, cybercriminalité...
- Montée en compétence : CLéA numérique
- Nouvel entreprenariat : start-up, coworking, fablab...

IL DONNA DEUX EXEMPLES CONCRETS D'ACTIONS MENEES PAR LE CENTRE DE FORMATION AFP2i.

### @ Déclic emploi

Il s'agit de permettre à des jeunes de se remobiliser vers l'emploi via une mission de médiation numérique. L'action se situe dans des quartiers en politique de la ville. Trois types d'actions sont prévus :

#### 1- Accompagnement de la transition numérique des associations de la ville de Bruay-La-Buissière

- Faire connaître et faciliter leur accès aux services et manifestations proposées par les associations locales. Repérer et valoriser les initiatives associatives ou celles portées par les citoyens afin de faciliter l'appropriation du territoire par les habitants.
- Faire vivre les sites Internet des associations volontaires.

#### 2- Participation à l'organisation de manifestations organisées sur la ville de Bruay-La-Buissière

- Assurer l'information, la mobilisation des habitants, en repérant de nouveaux talents jeunes, de nouvelles associations via un Escape Game Musée de la Mine de Bruay, un Digital'Idées avec l'office de la jeunesse de Bruay-La-Buissière.

#### 3- Participation et mise en place d'animations numériques

- Découverte des outils et usages possibles, les dangers d'Internet (lutte contre la radicalisation par exemple).
- Atelier digital solidaire avec la ville (mise à disposition d'un ordinateur avec accès internet 4G à 15 familles sur la ville avec accompagnement aux usages).
- Atelier e-démarches en direction des bénéficiaires du CCAS.

### @ Les bons clics pour la e-administration

Il s'agit de modules pour effectuer ses démarches en ligne avec prise en main de l'ordinateur, création d'une boîte mail : administrations, santé, maison, déplacements...



# Des échanges avec les participants



Plus de quinze interventions ont concerné à la fois l'accompagnement humain, l'action sociale, la santé, mais aussi les différents publics qui risquent d'être davantage isolés. À plusieurs reprises, un même constat a été fait : le numérique est une formidable avancée, mais demande aussi un accompagnement humain spécifique à réinventer. Pour utiliser le numérique de façon efficace et efficiente, il faut maîtriser parfaitement la langue mais aussi les codes. En écho aux centres sociaux connectés, des participants se sont interrogés sur la plus-value du numérique concernant la santé (accès aux services d'une mutuelle et aux soins) et ont interpellé l'agglomération. Depuis sa prise de compétences du social et de la santé en 2017, la communauté d'agglomération travaille sur l'analyse des besoins sociaux des 100 communes adhérentes. En prenant en compte l'existant, cette ABS doit déboucher sur des orientations permettant de répondre aux besoins non satisfaits via par exemple un contrat local de santé ou des actions sociales intercommunales spécifiques. D'autres ont insisté sur la nécessité de mettre en œuvre de nouvelles formes d'intervention. Par exemple, les ateliers «hors les murs» pour aller dans les quartiers à la rencontre des publics, comme dans les centres sociaux d'Isbergues ou de Lillers. La question est en effet de savoir comment on va chercher les gens qui ne sont pas en état de formuler une demande. L'expérience des germaines a été citée : un espace de vie sociale sur roues pour aller vers les habitants, comme le fait en milieu rural le boucher ou le boulanger. Il a été aussi demandé de ne pas oublier les personnes en situation de handicap. Il y a une diversité de situations. Un médiateur numérique doit pouvoir prendre en compte toutes ces situations. La collectivité doit définir une stratégie numérique qui s'adapte à cette diversité de situations et prend aussi en compte l'évolution de l'intelligence artificielle. Le numérique, c'est du lien social, c'est aussi pour une partie de la population de l'isolement. «*Évitons que la fracture numérique ne s'élargisse*», ont collectivement demandé les participants.

## Des documents d'actualité à consulter :

L'AMF et Maire info ont diffusé des informations sur le plan national du numérique inclusif pour lequel le secrétaire d'État a donné une conférence de presse à Nantes le 13 septembre 2018. Voici le lien correspondant : (<http://www.maire-info.com/article.asp?param=22229&PARAM2=PLUS&nl=1>).

Mounir Mahjoubi annonce un «pass numérique» pour les plus précaires, ainsi qu'une plateforme ressource pour les collectivités locales. On peut y trouver des éléments méthodologiques et des acteurs incontournables à qui des questions peuvent être posées. Voici le lien relatif à l'élaboration d'une stratégie numérique : (<https://inclusion.societenumerique.gouv.fr/boite-outils/strategie.html>).

Un livre stimulant : Les usages d'internet sont-ils les mêmes du haut au bas de l'échelle sociale ?

<http://internetactu.blog.lemonde.fr/2018/09/22/les-usages-d-internet-sont-ils-les-memes-du-haut-au-bas-de-lechelle-sociale/>

# La conclusion du Président



Pierre Duriez remercia les intervenants et l'ensemble des participants. «*Et demain ? Comment va-t-on faire pour promouvoir sur notre territoire un numérique solidaire ? J'ai entendu ce soir parler de fractures numériques mais aussi d'accompagnement humain. Nous avons pris de la hauteur grâce à notre conférencier, mais aussi au regard des exemples donnés. Le Conseil de développement doit poursuivre son travail de réflexion et d'échanges pour faire des propositions à l'agglomération. Il existe des initiatives sur notre territoire. Il faut continuer de les recenser. Des initiatives sont prises sur d'autres agglomérations, il faut s'en inspirer. Appuyons-nous sur la vie associative et sur les structures d'économie sociale et solidaire !*», a conclu le président du Conseil de développement, en invitant les participants à prendre le verre de l'amitié.

## LE CONSEIL DE DÉVELOPPEMENT DE BÉTHUNE BRUAY ARTOIS LYS ROMANE REMERCIE :

- Le conférencier et animateur Philippe Frémeaux.
- Les intervenants : Anne-Laure Fédérici du RTE, Dominique Alavoine et Florian Soudain des Centre Sociaux et Maurice Monoky, AROFESP/AFP2i.
- Christelle Tirman, animatrice du Conseil de développement et les services de l'agglomération.
- Mathieu Hauer, Président de la commission Emploi & Formation du Conseil de développement.
- Le consultant Jacques Parent de la société Inédit Conseil.



# Les journées de l'économie autrement

DIJON - 23 & 24 NOVEMBRE 2018

**2 plénières, 20 tables rondes, 15 ateliers**

DÉMOCRATISER L'ENTREPRISE • RÉUSSIR LA TRANSITION ÉNERGÉTIQUE • L'AVENIR DU TRAVAIL • QUAND LA SOCIÉTÉ S'ENGAGE ! • CROISSANCE OU BIEN-VIVRE ? • CIVILISER LA MONDIALISATION • DONNER LES MÊMES CHANCES À TOUS...

**Avec notamment** Claude Alphandéry, Jean-Marc Altwegg, Gérard Aschieri, Daniel Benamouzig, Philippe Bihouix, Loïc Blondiaux, Olivier Bouba-Olga, Patrick Brothier, Alain Caillé, Fanélie Carrey-Conte, Sandra Cossart, Denis Clerc, Thomas Coutrot, Patrick Doutreligne, Marie Duru-Bellat, Marie-Guite Dufay, Guillaume Duval, Mathilde Dupré, Timothée Duverger, Laurent Eveillard, Benoit Faucheu, Olivier Favereau, Isabelle Ferreras, Marie-Aleth Grard, Matthieu Grosset, Géraud Guibert, Thibaut Guilluy, François Hollande, Florence Jany-Catrice, Jérémy Jeremiasz, Wojtek Kalinowski, Odile Kirchner, Delphine Lalu, Aurore Lalucq, Marilyse Lebranchu, Arnaud Lechevalier, Daniel Lenoir, Marie-Martine Lips, Andreu Missé, Sandra Moatti, Olivier Noblecourt, Henry Nogues, Laure Pascarel, Philippe Portier, Dominique Potier, Audrey Pulvar, Gilles Raveaud, Jérôme Saddier, Olivier de Schutter, Laurence Scialom, Hugues Sibille, Aurélie Trouvé, Stéphane Vernac, Hugues Vidor, Marie-Christine Vergiat, Patrick Viveret...

Entrée gratuite sur inscription

À l'initiative de

Alternatives  
Economiques

CONSULTEZ  
LE PROGRAMME  
et INSCRIVEZ-VOUS sur [www.journeesconomieautrement.fr](http://www.journeesconomieautrement.fr)



Avec le soutien de

Dijon  
Le mois de l'Économie Sociale et Solidaire

RÉGION  
BOURGOGNE  
FRANCHE  
COMTE

En partenariat avec



Ces journées de l'économie autrement de Dijon s'inscrivent dans le mois de novembre de l'Économie Sociale et Solidaire. La Communauté d'Agglomération Béthune-Bruay Artois Lys Romane participe depuis longtemps au mois de l'ESS.

Actes réalisés par la société Inédit Conseil – Tél : 06 79 82 75 74 – Mail : [ineditconseil@gmail.com](mailto:ineditconseil@gmail.com)  
Possibilité de commande du livre *Après Macron* de Philippe Frémeaux auprès de [jacquesparent59660@gmail.com](mailto:jacquesparent59660@gmail.com)